

L'émission de permis pour propriétaires d'armes et l'enregistrement de toutes les armes à feu

L'émission de permis pour tous les propriétaires d'armes à feu et l'enregistrement de toutes les armes qu'ils détiennent sont des mesures importantes qui contribuent à assurer la sécurité publique au pays. En date du mois de septembre 2010, il y avait 1,8 million de propriétaires d'armes à feu en règle (titulaires de permis) et 6,87 million d'armes à feu enregistrées dans la catégorie d'armes « sans restriction »¹, qui inclue les carabines et fusils de chasse, ainsi que certains fusils de tireur d'élite et certaines armes d'assaut semi-automatiques tel le Ruger Mini-14, utilisé pour tuer 14 femmes lors de la tuerie de l'École Polytechnique. Quatre-vingt-dix pour cent de toutes les armes à feu enregistrées au Canada sont des armes sans restriction.

La réglementation actuelle requiert que :

- 1- Les propriétaires d'armes à feu obtiennent un permis renouvelable. La procédure prévoit un processus de vérification des demandeurs qui inclut un examen des antécédents pour déceler des facteurs de risques, l'obligation de fournir des références et un suivi auprès d'ancien(ne)s conjoint(e)s. La vérification et l'obligation d'obtenir un permis d'armes à feu réduisent le risque que des armes à feu se retrouvent entre les mains d'individus qui représentent un danger pour eux-mêmes ou autrui.
- 2- Les propriétaires d'armes à feu enregistrent toutes leurs armes à feu en leur nom. Il s'agit d'une procédure unique qui nécessite qu'on remplisse un formulaire au moment de l'achat ou du transfert d'armes à feu. La majorité du temps, l'enregistrement est fait électroniquement chez le détaillant d'armes à feu. Les frais associés à la procédure ont été dispensés.
- 3- Les armes doivent être entreposées de manière sécuritaire.

Le contrôle des armes à feu fonctionne

- La majorité des décès par armes à feu au Canada est causé par des fusils et carabines (armes d'épaule), qui sont des armes sans restriction. Toutes les armes à feu sont potentiellement meurtrières, n'importe quelle arme à feu entre les mauvaises mains est dangereuse; toutes les armes à feu doivent être réglementées.
- Le contrôle des armes fonctionne: le nombre de décès et de blessures par armes à feu a baissé depuis la mise en œuvre de lois plus strictes.
- Quoique l'opposition au contrôle des armes soit plus grande en régions rurales, ce sont dans ces mêmes régions que l'on retrouve le plus haut taux de décès et blessures par armes à feu, souvent causé par des armes d'épaule.
- Les policiers, les experts en santé/sécurité publique et des femmes, en prévention du crime, les groupes de femmes et d'autres encore appuient la réglementation actuelle et affirment qu'elle contribue à la santé et la sécurité publique.
- Le registre fait partie d'un ensemble exhaustif de mesures et est consulté plus de 14 000 fois par jour par des policiers d'un bout à l'autre du pays afin d'entreprendre des actions de prévention et de contribuer aux enquêtes criminelles.²
- Bien que la mise en place du système actuel ait été plus coûteuse qu'anticipée, une requête d'accès à l'information a permis d'accéder à une analyse indépendante effectuée pour la GRC évaluant les coûts-bénéfices de la réglementation mise de l'avant par les conservateurs dans le but d'abolir le registre des armes d'épaule, qui a révélé que les coûts sauvés par un retrait de l'obligation d'enregistrer les armes d'épaule ne représenteraient que 1,5 million de dollars par an.³ Ces coûts sont minimes par rapport aux coûts entraînés par les décès et blessures par armes à feu (qui représentent 400 million de dollars). Il s'agit d'un investissement et non d'une dépense, qui est d'une importance primordiale pour les policiers et qui réduit le nombre de décès par armes à feu.
- Le 31 août 2010, le rapport de la GRC évaluant le Programme canadien des armes à feu a été rendu public. Le rapport affirme que le registre des armes est efficace et rentable et, plus important encore, qu'il sauve des vies.

Depuis 2006, le gouvernement conservateur a juré qu'il mettrait un terme à l'obligation d'enregistrer (une fois seulement) les armes à feu sans restriction aux noms de leurs propriétaires respectifs et il a déposé

plusieurs projets de loi qui avaient tous cette même visée (projets de loi gouvernementaux C-21, C-24, S-5, projets de loi privés C-301 et C-391). Les experts en sécurité publique se sont opposés à ces projets de loi. Parmi les experts qui ont témoigné en faveur du maintien de la procédure unique d'enregistrement des armes à feu en mai 2010: la GRC, l'Association canadienne des commissions de police, l'Association canadienne des policiers, l'Association canadiens des chefs de police, le procureur général de l'Ontario et du Québec, l'Association canadienne des médecins d'urgence, la Société canadienne de pédiatrie, l'Institut national de santé publique du Québec qui a réalisé une étude spécifique sur l'effet des lois sur le contrôle des armes à feu et qui a conclu qu'environ 2 100 vies avaient été sauvées depuis la mise en œuvre de la *Loi sur les armes à feu*, le Congrès du travail du Canada, l'AFPC, le YWCA du Canada, le Regroupement des maison pour femmes victimes de violence conjugale, des victimes, la Coalition pour le contrôle des armes et d'autres encore. De plus, la vérificatrice générale du Canada a fait part des conclusions de la dernière vérification du programme, qui démontrait que les coûts annuels avaient considérablement diminué et que le système avait bénéficié de plusieurs améliorations.

En juin 2000, la Cour suprême a décrété à l'unanimité que le contrôle des armes à feu est de compétence législative fédérale⁴ : « *Les dispositions relatives à l'enregistrement ne peuvent être retranchées de la Loi. (...) Ces catégories de dispositions de la Loi sur les armes à feu sont étroitement liées au but visé par le Parlement, la promotion de la sécurité par la réduction de l'usage abusif de toutes les armes à feu. Ces deux catégories sont partie intégrante et nécessaire du régime.* »

Pourquoi émettre des permis pour tous les propriétaires et pourquoi enregistrer toutes les armes à feu?

Les carabines et les fusils de chasse sont souvent récupérés sur des scènes de crime, et ce sont les armes à feu les plus susceptibles d'être utilisées dans les cas de violence conjugale, d'accidents et de suicide, particulièrement chez les jeunes. Ce sont les armes les plus souvent utilisées dans les cas d'homicide de policiers.

- 1. La vérification et l'obligation d'obtenir un permis de possession d'armes à feu réduisent le risque de voir aboutir des armes à feu dans les mains d'individus dangereux, et l'enregistrement des armes est essentiel pour appliquer les règlements sur les permis.** Le processus d'émission de permis réduit les risques que des personnes qui représentent un danger pour elles-mêmes ou pour les autres aient accès à des armes à feu.
- 2. L'enregistrement de toutes les armes à feu aide les policiers à retirer des armes d'entre les mains de personnes dangereuses et à faire respecter les ordonnances d'interdiction.** Par exemple, peu après la fusillade survenue au Collège Dawson, le registre a permis à la police de retirer les armes à feu d'un individu en voie d'imiter l'auteur de la fusillade.⁵
- 3. L'enregistrement des armes à feu responsabilise les propriétaires d'armes.** L'enregistrement des automobiles encourage les chauffeurs à se conduire de façon responsable et permet aux policiers de renforcer la loi et de prévenir les vols d'automobiles. Le même principe s'applique aux armes à feu. Avec l'information qui est maintenant disponible à propos de qui possède quelle arme, il est plus facile de faire respecter les règles d'entreposage.

Trop souvent, les armes à feu de propriétaires en règle se retrouvent entre de mauvaises mains. Malgré les règles d'entreposage existantes, un bon nombre de propriétaires n'entreposent pas leurs armes à feu tel que prescrit par la loi. Voici quelques exemples :

- L'agent Stronquill, un officier de la GRC abattu au Manitoba, a été tué par une carabine volée dans une voiture en Alberta.
- Une arme volée impliquée dans la fusillade du 26 décembre 2005 au centre-ville de Toronto a tué Jane Creba, 15 ans, et blessé 7 autres personnes.
- Melissa Pajkowski a été tuée par son ex-copain qui avait accès à la collection extensive d'armes à feu de son père, malgré des antécédents de dépression et une tentative de suicide.

- Jasmine Vanscoy, âgée de 14 ans, a été tuée à St. Catherines en Ontario par une connaissance qui avait en sa possession l'arme de poing de son père. L'arme avait auparavant été volée près de Toronto.

Lorsque les armes sont retracées à leur propriétaire originel, il est essentiel que les policiers soient en mesure de déterminer les circonstances qui ont menées à la mauvaise utilisation de l'arme, afin d'intenter des poursuites contre les individus responsables lorsque approprié. Posséder une arme à feu est une responsabilité énorme et l'incapacité de se conformer avec la loi met la communauté en danger.

- 4. Le registre permet aux policiers de retracer des armes à feu retrouvées sur les scènes de crime jusqu'à leur propriétaire originel.** Le registre est donc un outil fort utile qui facilite le travail d'enquête des policiers. Il leur permet de prouver la possession légale des armes à feu et leur fournit de l'information utile afin d'intenter des poursuites contre ceux qui commettent des vols d'armes et/ou qui possèdent illégalement des armes à feu. Le registre des armes à feu a servi aux policiers pour identifier et poursuivre deux individus accusés du meurtre de quatre officiers de la GRC, à Mayerthorpe, en Alberta, en partie parce qu'une arme enregistrée avait été laissée sur les lieux du crime.
- 5. La Loi sur les armes à feu aide à lutter contre le commerce illégal des armes à feu** en interdisant la vente d'armes à feu à quiconque n'est pas titulaire d'un permis. La plupart des armes illégales étaient d'abord des armes légales. L'enregistrement aide à prévenir la diversion d'armes à feu légales vers des marchés illégaux. Sous l'ancien système, un individu pouvait acheter un nombre illimité de fusils et de carabines sur une période de cinq ans avec peu de responsabilité. Le nouveau système permet de retracer les armes à feu à leur propriétaire légitime, et donc les processus d'émission de permis et d'enregistrement aident à réduire le nombre d'armes qui se retrouvent sur le marché illégalement.

¹ GRC, Faits et chiffres (juillet à septembre 2010), Programme canadien des armes à feu, disponible en ligne au : <http://pub.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/facts-faits/index-fra.htm>

² *Ibid.*

³ Gloria Galloway, "Cost of long-gun registry a fraction of what Tories claim, report shows," The Globe and Mail, November 21, 2010, disponible en ligne au: <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/cost-of-long-gun-registry-a-fraction-of-what-tories-claim-report-shows/article1807833/>

⁴ Renvoi relatif à la Loi sur les armes à feu (Can.), 2000 CSC 31, [2000] 1 R.C.S. 783, disponible en ligne au : <http://csc.lexum.umontreal.ca/fr/2000/2000csc31/2000csc31.html>

⁵ Yvan Delorme, Directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), "Le SPVM appuie la Coalition pour le contrôle des armes à feu en faveur du maintien du Registre des armes à feu," 3 novembre 2009, disponible en ligne au : http://www.spvm.qc.ca/fr/profil/4_3_6_mot-directeur.asp